

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

2015 DRH 77 Fixation des ratios promus-promouvables pour les années 2016, 2017 et 2018.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 49 et 118 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes, modifié en dernier lieu par le décret n°2012-1229 du 5 novembre 2012 ;

Vu l'avis du Comité technique central en date du 4 décembre 2015 ;

Vu le projet en délibération, en date du 1er décembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose la fixation des ratios promus-promouvables pour les années 2016, 2017 et 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Le nombre maximum des fonctionnaires pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de leur corps ou à l'échelon spécial du grade correspondant est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement apprécié au 31 décembre de l'année précédant celle au titre de laquelle sont prononcées les promotions.

Lorsque le nombre de promotions ainsi calculé n'est pas entier, la décimale est ajoutée au nombre calculé au titre de l'année suivante.

Toutefois, lorsque l'application des dispositions qui précèdent ne permet pas de prononcer de nomination pendant deux années consécutives, une nomination dans le grade d'avancement peut être prononcée la troisième année. Dans ce cas, le cumul des décimales n'est pas reporté l'année suivante.

Article 2 : Les taux de promotion, au titre des années 2016, 2017 et 2018, pour certains corps des catégories A, B et C figurent en annexe à la présente délibération.

ANNEXE à la délibération 2015 DRH 77 : fixation des taux de promotion 2016-2018 de certains corps de la Ville de Paris

CORPS DE CATEGORIE C

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	Adjoint administratif de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	Adjoint administratif principal de 2ème classe ECHELLE 5	20%	20%	20%
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	Adjoint administratif principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Adjoint technique d'administrations parisiennes	Adjoint technique de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Adjoint technique d'administrations parisiennes	Adjoint technique principal de 2ème classe ECHELLE 5	17%	17%	17%
Adjoint technique d'administrations parisiennes	Adjoint technique principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris	Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris	Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement principal de 2ème classe ECHELLE 5	17%	17%	17%
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris	Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Commune de Paris	Adjoint d'animation et d'action sportive de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Commune de Paris	Adjoint d'animation et d'action sportive principal de 2ème classe ECHELLE 5	17%	17%	17%
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Commune de Paris	Adjoint d'animation et d'action sportive principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage principal de 2ème classe ECHELLE 5	17%	17%	17%
Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Agent d'accueil et de surveillance de la Commune de Paris	Agent d'accueil et de surveillance de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Agent d'accueil et de surveillance de la Commune de Paris	Agent d'accueil et de surveillance principal de 2ème classe ECHELLE 5	17%	17%	17%
Agent d'accueil et de surveillance de la Commune de Paris	Agent d'accueil et de surveillance principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	Agent de logistique générale de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	Agent de logistique générale principal de 2ème classe ECHELLE 5	22%	22%	22%
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	Agent de logistique générale principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Agent technique de la petite enfance	Agent technique de la petite enfance de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Agent technique de la petite enfance	Agent technique de la petite enfance principal de 2ème classe ECHELLE 5	17%	17%	17%
Agent technique de la petite enfance	Agent technique de la petite enfance principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Agent technique des écoles	Agent technique des écoles de 1ère classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Agent technique des écoles	Agent technique des écoles principal de 2ème classe ECHELLE 5	22%	22%	22%
Agent technique des écoles	Agent technique des écoles principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Commune de Paris	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe ECHELLE 5	27%	27%	27%
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Commune de Paris	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Auxiliaire de puériculture et de soins de la Commune de Paris	Auxiliaire de puériculture et de soins principal de 2ème classe ECHELLE 5	24%	24%	24%
Auxiliaire de puériculture et de soins de la Commune de Paris	Auxiliaire de puériculture et de soins principal de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	Inspecteur-chef de sécurité de 2ème classe ECHELLE 5	22%	22%	22%
Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	Inspecteur-chef de sécurité de 1ère classe ECHELLE 6	17%	17%	17%
Conducteur d'automobile de la Commune de Paris	Chef d'équipe conducteur automobile ECHELLE 5	48%	48%	48%

Conducteur d'automobile de la Commune de Paris	Chef d'équipe conducteur automobile principal ECHELLE 6	48%	48%	49%
Adjoint administratif des bibliothèques de la Commune de Paris	Adjoint administratif des bibliothèques principal de 2ème classe ECHELLE 5	22%	22%	22%
Adjoint administratif des bibliothèques de la Commune de Paris	Adjoint administratif des bibliothèques principal de 1ère classe ECHELLE 6	18%	18%	18%
Eboueur	Eboueur principal ECHELLE 5	27%	27%	27%
Eboueur	Eboueur principal de classe supérieure ECHELLE 6	32%	32%	33%
Fossoyeur	Fossoyeur principal ECHELLE 5	37%	37%	37%
Fossoyeur	Fossoyeur principal de classe supérieure ECHELLE 6	52%	56%	56%
Egoutier et autre personnel des réseaux souterrains	Egoutier et autre personnel des réseaux souterrains principal ECHELLE 5	50%	50%	50%
Egoutier et autre personnel des réseaux souterrains	Egoutier et autre personnel des réseaux souterrains principal de classe supérieure ECHELLE 6	45%	50%	56%

CORPS DE CATEGORIE B

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	Secrétaire administratif de classe supérieure	23%	24%	25%
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	18%	19%	20%
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	Technicien supérieur principal	21%	21%	22%
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	Technicien supérieur en chef	18%	18%	19%
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	Agent supérieur d'exploitation	16%	17%	19%
Technicien des services opérationnels de la Commune de Paris	Technicien de classe supérieure	25%	25%	25%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Technicien des services opérationnels de la Commune de Paris	Technicien en chef	22%	20%	19%
Animateur et animatrice d'administrations parisiennes	Animateur principal de 2ème classe	23%	23%	23%
Animateur et animatrice d'administrations parisiennes	Animateur principal de 1ère classe	20%	20%	20%
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe supérieure	22%	22%	22%
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe exceptionnelle	17%	18%	19%
Assistant spécialisé d'enseignement artistique de la Commune de Paris	Assistant spécialisé d'enseignement artistique de classe exceptionnelle	21%	21%	22%
Educatrice et éducateur de jeunes enfants de la Commune de Paris	Educateur de classe supérieure	21%	21%	22%
Educateur des activités physiques et sportives de la Commune de Paris	Educateur principal de 2ème classe	21%	21%	22%
Educateur des activités physiques et sportives de la Commune de Paris	Educateur principal de 1ère classe	19%	19%	19%
Personnel paramédical et médico-technique d'administrations parisiennes	Personnel paramédical et médico-technique de classe supérieure	21%	21%	22%
Assistant socio-éducatif d'administrations parisiennes	Assistant socio-éducatif principal	21%	21%	22%
Infirmière et infirmier d'administrations parisiennes	Infirmier de classe supérieure	21%	21%	22%
Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	Secrétaire médical et social de classe supérieure	25%	25%	25%
Secrétaire médical et social d'administrations parisiennes	Secrétaire médical et social de classe exceptionnelle	20%	20%	20%
Technicien de	Technicien principal de 2ème	25%	25%	25%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
tranquillité publique et de surveillance de la Commune de Paris	classe			
Technicien de tranquillité publique et de surveillance de la Commune de Paris	Technicien principal de 1ère classe	22%	22%	22%

CORPS DE CATEGORIE A

CORPS	GRADE ou Echelon Spécial	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Administrateur de la Ville de Paris	Administrateur hors classe	45%	45%	40%
Attaché d'administrations parisiennes	Attaché principal	11%	10%	10%
Conservateur des bibliothèques de la Commune de Paris	Conservateur en chef	15%	17%	20%
Conservateur du patrimoine de la Ville de Paris	Conservateur en chef	20%	20%	20%
Conservateur du patrimoine de la Ville de Paris	Conservateur Général	4%	4%	4%
Chargé d'études documentaire d'administrations parisiennes	Chargé d'études documentaires principal de 2ème classe	13%	13%	13%
Chargé d'études Documentaire d'administrations parisiennes	Chargé d'études Documentaires principal de 1ère classe	10%	10%	10%
Directeur des conservatoires de Paris	Directeur de 1ère catégorie	15%	15%	15%
Ingénieur économiste de la construction de la Commune de Paris	Ingénieur économiste de la construction de classe supérieure	25%	25%	25%
Ingénieur hydrologue et hygiéniste de la Commune de Paris	Ingénieur hydrologue et hygiéniste divisionnaire	20%	20%	20%
Ingénieur hydrologue et hygiéniste de la Commune de Paris	Ingénieur hydrologue et hygiéniste divisionnaire de classe exceptionnelle	16%	16%	16%
Ingénieur hydrologue et hygiéniste de la Commune de Paris	Directeur de laboratoire de classe exceptionnelle	25%	25%	25%

CORPS	GRADE ou Echelon Spécial	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Ingénieur des services techniques de la Ville de Paris	Ingénieur en chef	20%	23%	25%
Ingénieur des services techniques de la Ville de Paris	Ingénieur général	8%	8%	8%
Ingénieur des travaux de la Ville de Paris	Ingénieur divisionnaire	11%	11%	10%
Architecte voyer d'administrations parisiennes	Architecte voyer en chef	20%	25%	25%
Architecte voyer d'administrations parisiennes	Architecte voyer général	4%	0%	4%
Conseiller des activités physiques et sportives et de l'animation de la Commune de Paris	Conseiller principal de 2ème classe des activités physiques et sportives	20%	20%	20%
Conseiller des activités physiques et sportives et de l'animation de la Commune de Paris	Conseiller principal de 1ère classe des activités physiques et sportives	10%	10%	10%
Maître de conférences de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris	Maître de conférences hors classe	33%	33%	33%
Professeur de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris	Professeur de 1ère classe	50%	50%	50%
Professeur de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris	Professeur de classe exceptionnelle	25%	25%	25%
Professeur de la Ville de Paris	Professeur hors classe	9%	10%	10%
Professeur des conservatoires de Paris	Professeur des conservatoires de Paris hors classe	11%	11%	10%
Professeur certifié de l'école horticole de la Ville de Paris (école Du Breuil)	Professeur certifié hors classe	11%	11%	10%
Puéricultrice d'administrations parisiennes	Puéricultrice de classe supérieure	20%	20%	20%
Puéricultrice d'administrations parisiennes	Puéricultrice hors classe	8%	7%	5%

CORPS	GRADE ou Echelon Spécial	Taux de promotion 2016	Taux de promotion 2017	Taux de promotion 2018
Infirmier de catégorie A de la Ville de Paris	Infirmier du deuxième grade	20%	20%	20%
Médecin de la Ville de Paris	Médecin de 1ère classe	95%	95%	95%
Médecin de la Ville de Paris	Médecin hors classe	45%	50%	50%
Médecin de la Ville de Paris	Echelon spécial Médecin hors classe	25%	25%	25%
Conseiller socio-éducatif d'administrations parisiennes	Conseiller supérieur socio-éducatif	20%	20%	20%

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO